



Paris le, 29 juillet 2015

Monsieur Michel SAPIN
Ministre de l'Economie et des Finances
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Lors du CNAS du 7 juillet 2015, les fédérations des finances ont dénoncé le « hold-up » de l'administration sur une partie de la trésorerie de l'association ALPAF.

Les fédérations des Finances ont découvert lors du dernier conseil de surveillance d'ALPAF qui s'est tenu le 8 juin dernier, que cette trésorerie avait été gagée pour 1,8 millions d'euros en vue de réaliser 7 ou 8 appartements dans un immeuble domanial sis rue de Charonne à Paris.

Nos organisations syndicales s'étaient d'ailleurs offusquées du fait qu'ALPAF puisse financer, sous le diktat de la tutelle, des appartements dont, in fine, elle n'était pas propriétaire.

Cela étant, cette opération aurait néanmoins permis de loger des agents.

En définitive, non seulement les agents ne bénéficieront pas d'appartements supplémentaires mais, de surcroît, le Ministère confisque à hauteur de 1,8 M€ une partie de la subvention d'ALPAF.

Par ailleurs, conformément à la convention d'objectifs et de moyens le deuxième acompte sur la subvention annuelle destinée à ALPAF aurait du intervenir au mois de juin.

A ce jour, alors qu'un avenant a été signé entre la tutelle et la présidente de l'association le 1^{er} juillet concernant l'abandon du projet de la rue de Charonne, ALPAF n'a pas reçu l'acompte prévu.

Les fédérations des Finances **Solidaires, CGT et FO** exigent de notre ministère qu'il remplisse ses obligations contractuelles à l'égard d'ALPAF en respectant le versement de la subvention prévue, tant dans la date des acomptes et du solde, que dans son montant.

Elles exigent également que soit communiqué, en toute transparence, aux membres du conseil de surveillance, dès leur signature, tout avenant signé entre la tutelle et les associations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Solidaires Finances
Benoîte MAHIEU

CGT Finances
Christine LÉVEILLÉ

FO Finances
Françoise PHÉLIX